



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE D'ALIGNEMENT INDIVIDUEL

A2025-009

Le Maire de VICQ-SUR-MER

Vu la demande d'alignement en date du 12 février 2025 au droit de la parcelle 432 ZA 82, Commune de VICQ SUR MER, voie communale « Place Casimir Noël » ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la voirie routière,

Vu le plan en date du 22/07/2024, de la SARL Cabinet DROUET, Géomètre-Expert,

ARRETE

Article 1^{er} : L'alignement de la voie communale « Place Casimir Noël » au droit de la parcelle 432 ZA 82 appartenant à l'indivision MATELOT est défini par les points 400-396 conformément au plan établi par la SARL Cabinet DROUET, Géomètre-Expert à VALOGNES en date du 22 juillet 2024.

Cet alignement correspond à la limite de propriété.

Article 2 : Les droits des tiers sont expressément réservés.

Article 3 : A défaut le propriétaire de la parcelle 432 ZA 82 doit se conformer exactement aux dispositions ci-dessus, il sera poursuivi pour contravention de voirie.

Fait à VICQ-SUR-MER, le 14/02/2025

Le Maire

Dominique HAUCHECORNE